



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>
Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CHSCT du 28/01/2021

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme GOUBERT (Directrice départementale)
M. JOUVE (Directeur départemental adjoint)
Mme GIGUET (Responsable RH-BIL)
Mme ANGLADE (Assistante de Prévention)
Mme FERELLEC (Secrétaire Animatrice)
Mme VILLATTE-VERDET (Médecin Prévention)
M. THIEBAUT (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail)

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. BASTIEN (FO-DGFIP)
M. MOISSINAC (FO-DGFIP)
M. VEYLET (CGT Finances Publiques)
M. BRUN (CGT Finances Publiques)
M. GRIFFAULT (Solidaires Finances Publiques)
M. FERREIRA (Solidaires Finances Publiques)

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire suivante :

« Madame la Présidente,

Les réunions se suivent et malgré nos alertes récurrentes, la dégradation des conditions de travail de nos collègues s'amplifie semaine après semaine. Aujourd'hui nous tirons la sonnette d'alarme, trop de collègues sont aux portes du burn-out ou y sont déjà. Jamais depuis la mise en place de la DGFIP, les conditions de travail de nos collègues n'ont été aussi détériorées. La raison principale en est connue depuis longtemps : l'insuffisance des effectifs qui ne permet plus d'effectuer l'ensemble de nos missions. La suppression des emplois quasi-institutionnalisés année après année est devenue trop lourde à supporter. A la pénurie des effectifs se rajoute l'angoisse liée tant à la mise en place du NRP qu'à la crise sanitaire.

Le malaise de nos collègues est profond, vous ne pouvez l'ignorer. Le rapport de Mme Villatte-Verdet sur la situation des agents de Mauriac est à ce titre éloquent. Les agents ont le sentiment d'être abandonnés, et l'absence de médecin de prévention et d'assistante sociale dans le département depuis plus d'1 an n'est pas acceptable. Vous ne pouvez plus nous répondre de manière lapidaire que ces absences sont liées à l'absence de candidat et que vous ne pouvez rien y faire.

FO-DGFIP vous demande d'alerter la Direction Générale sur la situation dans laquelle se trouve nos services et revendique des effectifs en nombre suffisant pour l'exercice de nos missions ».

Mme Goubert indique qu'elle n'a pas de solution miracle pour palier aux insuffisances d'effectif. Elle précise que la DG lui a demandé de travailler sur un possible nouveau PCA (Plan de continuité de l'activité) dans l'hypothèse d'un nouveau reconfinement.

Mme Villatte-Verdet évoque un décret de 2020 qui redéfinit les missions de la médecine de prévention qui deviendra médecine du travail.

1) Approbation des PV des réunions des 12/10 et 9/11/2021 :

Les PV sont adoptés

2) Point sur la première phase de mise en place du NRP à Mauriac :

Mme Goubert rappelle la mise en place au 1/01/2021 du SGC de Mauriac, de 2 CDL (Conseillers aux Décideurs Locaux) et la fermeture du SIP-SIE de Mauriac.

Nous rappelons notre opposition au NRP et considérons que la décision prise fin octobre de le mettre en place à Mauriac dès le 1/01/2021 ne pouvait qu'augurer des grosses difficultés que vivent les collègues concernés depuis le début de cette année. Le timing de 2 mois était totalement insuffisant, ce que reconnaît la direction.

Concernant l'aspect logistique de ces opérations, Mme Goubert précise qu'il reste encore des travaux de peinture à réaliser, et que ceux-ci risquent de pas être effectués tout prochainement en raison du carnet de commande rempli de l'entreprise retenue.

Elle indique la mise en place de cloisons phoniques et l'achat de casques téléphoniques pour les collègues conformément aux préconisations du médecin de prévention.

Concernant les problèmes de téléphonie, elle nous informe qu'en lien avec l'entreprise Résintel, la direction a revu au mieux l'organisation du serveur téléphonique par rapport aux possibilités offertes par l'autocom actuel. Elle précise que le Cantal a été retenu par la DG pour faire partie des premiers départements à déployer la téléphonie sous IP, sur la période 2021-2023. Nous n'avons cependant pas de calendrier précis en la matière.

3) Rapport du Docteur Villatte-Verdet suite aux visites médicales qu'elle a effectués en novembre dernier auprès des agents de Mauriac :

Les agents du SIP de Mauriac ayant sollicité le Dr Villatte-Verdet, celle-ci a remis un rapport à Mme Goubert en novembre dernier. Ce rapport fait état de la colère de nos collègues et du sentiment de mépris et de manque de respect qu'ils ont vis à vis de la direction. Ce rapport évoque également un appel au secours des collègues et un malaise général, qui se traduit pour certains par des troubles du sommeil.

Nous estimons que ce rapport relate le climat général de nos services, et que la direction doit se mobiliser pour répondre à la détresse de nos collègues. Nous lui demandons d'alerter la DG sur cette situation dans nos services. A la demande de la CGT, Mme Goubert accepte à la fois d'annoter le DUERP sur ces risques psychosociaux et qu'un diagnostic par un cabinet extérieur soit réalisé.

4) Présentation par M. Thibaut, ISST, du rapport de visite du site de Mauriac qu'il a effectué le 13/11/2020 :

M. Thiebaut lors de sa visite du Centre des Finances de Mauriac a principalement mis en évidence les défauts sur la mise en conformité de l'installation électrique, les implantations insuffisantes des BAES (Bloc autonome d'éclairage de sécurité), l'insuffisance des cheminements d'évacuation du rez-de-chaussée, l'encombrement trop important des archives et l'espace libre au poste de travail trop limité pour permettre aux agents de disposer d'une liberté de mouvement suffisante.

Mme Anglade précise que la plupart de ces défauts ont été corrigés.

M. Thiebaut rappelle que lors de la réalisation des travaux de peinture qui restent à effectuer, il conviendra de veiller à une bonne aération des locaux.

5) Retour sur les visites de sites par la délégation du CHSCT en septembre 2020 :

Les visites de site de la délégation CHSCT, actées lors du 19/05/20 ont été effectuées pour vérifier la mise en place des mesures de prévention sanitaire et de rencontrer les agents, notamment dans le contexte de la crise sanitaire. Les visites de septembre ont concernés les sites de Maurs, Vic/Cère, Murat, Massiac, St Flour, Chaudes-Aigues et la bâtiment Q de la cité administrative d'Aurillac.

Ces visites, si elles n'ont pas mis en évidence de gros problèmes liés aux mesures de prévention sanitaire, elles ont permis d'attirer l'attention sur quelques points précis auxquels a répondu pour l'essentiel la direction.

Elles ont une fois de plus mis en lumière les insuffisances d'effectifs, que nous avons rappelés notamment pour Maurs, Vic et Chaudes-Aigues.

Concernant l'isolement des télétravailleurs, M. Jouve indique que les collègues du service RH ont effectué ces dernières semaines un échange téléphonique avec chacun des travailleurs qui s'est révélé globalement positif.

La direction rappelle par ailleurs, pour les sites dont le ménage est effectué par la société ONET, l'existence de cahiers de liaison disponibles à l'ensemble des agents, destinés à faire remonter les problématiques de nettoyage.

6) Présentation du dsipositif de budget participatif :

En 2021, Mme Goubert souhaite engager une démarche de budget participatif. Ainsi la direction va allouer, sur le budget de fonctionnement du département, un budget dit participatif qui aura pour thématiques le cadre de vie au travail, la promotion d'une démarche éco-responsable, l'organisation d'actions ou d'événements de sensibilisation aux innovations et le développement de la responsabilité sociale de la DGFIP.

Nous sommes très sceptiques quant à la mise en place de ce budget participatif. Nous ne voudrions pas qu'au motif de l'existence de ce budget participatif qui émargera sur le budget de fonctionnement du département, on nous réduise encore les possibilités de dépenses nécessaires au bon fonctionnement de nos services. Par ailleurs, on peut craindre que ce budget participatif prépare à la disparition des CHSCT.

7) Questions diverses :

- Les représentants CGT font état que les masques à lecture labiale récemment distribués dans les services sont très inconfortables à porter
- Catherine Anglade désignée référente Covid présente brièvement les missions qui lui sont confiées en la matière : informations des agents et respect des mesures sanitaires
- M. Jouve nous informe du déroulement prochain des premiers entretiens individuels avec les agents concernés par le NRP sur l'arrondissement de St Flour.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION



CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt